

# OPÉRATION LES PETITS PIÉTONS

## LA VILLE DE MARSEILLE RECRUTE

**Vous êtes retraité(e) ?  
Participez à la sécurisation  
des traversées piétonnes  
aux entrées et sorties des écoles.**



**Postes  
ouverts aux  
retraité(e)s  
de - 75 ans\***

Rémunération  
24h/mois

\* sous conditions

Postulez sur [marseille.fr](http://marseille.fr)



VILLE  
MARSEILLE

## Mission

Sécuriser la traversée des écolières et écoliers sur les passages piétons aux abords des écoles élémentaires publiques aux heures d'entrée et de sortie des classes.

## Horaires

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi  
durant toute l'année scolaire 2022-2023  
(hors vacances scolaires et mercredi)  
de 8h à 8h45 et de 16h15 à 17h

## Rémunération

Salaires basé sur 24 h/mois au taux du SMIC horaire brut

## Conditions

Être retraité(e)

Agé(e) de moins de 75 ans

Être mobile et apte à exercer une activité en extérieur

**Postulez facilement sur [marseille.fr](http://marseille.fr)**

**Pour toute info complémentaire,  
contactez le 04 91 55 40 72**

## Documents à fournir pour candidater

- Lettre de candidature à l'attention de Monsieur le Maire
- Justificatif de domicile
- Photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité
- Photocopie recto/verso de la Carte Vitale ainsi que l'attestation de Sécurité Sociale
- Photocopie de l'attestation de mise en retraite
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
- Certificat médical délivré par le médecin traitant attestant l'aptitude physique à l'emploi

